

---

# ***CHAPITRE 1 : IDENTITÉ AUTOCHTONE (SECONDAIRE 1)***

Qui est Autochtone? 1.3

Unité autochtone 1.5

Gouvernement autochtone 1.7

Activités économiques 1.9

Échanges à l'échelle mondiale 1.10

Que réserve l'avenir? 1.11

Séréotypes à l'égard des Autochtones (enrichissement) 1.12

Femmes autochtones (enrichissement) 1.13

---

# CHAPITRE 1 : IDENTITÉ AUTOCHTONE (SECONDAIRE 1)

---

## Qui est Autochtone?

### Concepts de base et contenu

Dans cette unité, les élèves en viennent à comprendre que l'Amérique du Nord est perçue comme la terre d'origine des Autochtones de ce continent. L'accent est mis sur la préservation de la culture et du patrimoine autochtones pour les nouvelles générations.

Les élèves se demanderont si les Autochtones, en tant que premiers habitants de l'Amérique du Nord, cadrent dans le moule multiculturel. Ils constateront que les Autochtones n'ont pas nécessairement les mêmes buts et les mêmes aspirations que les immigrants canadiens.

Les élèves examineront le concept d'identité autochtone en examinant divers facteurs comme la langue, la reconnaissance juridique, la race et la culture. Ils apprendront à mieux connaître les Premières Nations, les Inuit et les Métis. En identifiant des Autochtones célèbres, ils reconnaîtront ceux et celles dont l'action a eu un effet positif sur la perception de l'identité autochtone. Les élèves examineront aussi les questions qui ont un effet négatif sur l'identité autochtone (préjugés, discrimination, ségrégation, stéréotypes).

### Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- faire la distinction entre les Premières Nations, les Inuit et les Métis;
- cerner les traits distinctifs faisant des Autochtones un groupe unique;
- analyser les facteurs qui déterminent ou influencent l'identité autochtone;

- déterminer si les Autochtones forment une société multiculturelle en analysant les arguments pour ou contre;
- examiner les besoins et les aspirations des Autochtones et les comparer aux besoins et aux aspirations des immigrants venant au Canada;
- distinguer les symboles, les noms, les institutions et les coutumes typiquement autochtones de ceux associés aux Anglais, aux Français etc.;
- faire une distinction entre la position officielle du gouvernement canadien et le point de vue autochtone concernant le droit de déterminer l'identité autochtone;
- identifier les droits conférés aux Autochtones et les comparer aux droits des autres Canadiens;
- reconnaître les effets des stéréotypes et du racisme;
- comparer les trois groupes autochtones reconnus constitutionnellement et faire ressortir les similitudes et les différences;
- nommer des Autochtones reconnus de nos jours pour leurs réalisations à l'échelle locale, provinciale, fédérale et continentale;
- examiner comment ces personnes influentes ont contribué à donner une image positive des Autochtones;
- interpréter la signification et les effets du projet de loi C-31;
- répondre de façon critique et réfléchie aux quatre questions soulevées par le projet de loi C-31.

## **Unité autochtone**

### **Concepts de base et contenu**

Dans cette unité, les élèves prennent conscience de la diversité des langues, des cultures et des milieux de vie des peuples autochtones.

Les élèves devraient être encouragés à se rendre compte des diverses conditions économiques que connaissent les Autochtones des six régions géographiques du Canada. Ils devraient examiner les facteurs qui influencent le développement économique de chaque région. Quels sont les obstacles à l'unité des Inuit, des Métis et des Premières Nations qui se dressent à l'échelle nationale? Les élèves devraient également s'attarder sur les droits garantis aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis par la Constitution canadienne, ainsi que sur les façons de régler les revendications territoriales, les demandes de compensation et les poursuites en justice.

### **Résultats souhaités**

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- faire état des obstacles à l'unité des Inuit, des Métis et des Premières Nations qui se dressent à l'échelle nationale (p. ex., différences linguistiques et culturelles, recherche de gains à court terme par crainte de tout perdre);
- relater l'histoire d'associations autochtones nationales;
- expliquer les effets de l'Accord du lac Meech sur les Autochtones;
- comparer les points de vue du gouvernement fédéral et des Autochtones concernant la façon dont la société a considéré les Autochtones par le passé;
- comparer les droits de chasse des Indiens inscrits et des Métis;

- montrer qu'ils connaissent l'Accord du Nord ainsi que l'entente de principe entre le gouvernement fédéral et la nation Dénée et les Métis des Territoires du Nord-Ouest;
- examiner les ramifications de la confrontation d'Oka;
- analyser les causes fondamentales de la crise d'Oka (Pourquoi les gouvernements fédéral et provincial ont-ils changé leur façon de négocier avec les Autochtones?).

## **Gouvernement autochtone**

### **Concepts de base et contenu**

Ici, les élèves apprennent à mieux comprendre les formes de gouvernement traditionnelles et contemporaines que se sont données les Autochtones en examinant leur origine, leur structure, leur fonctionnement, leurs caractéristiques et leurs processus de prise de décision.

Les élèves apprennent également à mieux comprendre la législation reconnaissant les droits des Autochtones et à mieux connaître les responsabilités incombant aux gouvernements fédéral et provinciaux, qui sont de protéger et de garantir ces droits.

Les élèves seront amenés à :

- comparer les droits des membres des Premières Nations à ceux qui ne sont pas membres vivant dans des réserves;
- mieux connaître les dirigeants autochtones, leur position à l'égard de questions importantes, ainsi que la façon dont les principaux partis politiques fédéraux et provinciaux perçoivent les questions autochtones;
- établir la façon dont le système judiciaire touche les Autochtones.

### **Résultats souhaités**

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- comparer les points de vue du gouvernement fédéral et des Autochtones concernant l'autonomie gouvernementale de ces derniers;
- décrire l'influence des gouvernements fédéral et provinciaux sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit;
- expliquer pourquoi les membres des Premières Nations ont certains droits différents de ceux des autres Canadiens;

- identifier les droits des Métis et les comparer aux droits des membres des Premières Nations;
- dire comment La Grande loi de la Paix a influencé l'émergence de la démocratie;
- décrire trois niveaux d'organisations politiques autochtones;
- discuter de deux questions que doivent adresser les organisations politiques autochtones;
- montrer qu'ils connaissent les faits saillants de l'histoire de groupes politiques formés d'Autochtones au Manitoba;
- expliquer pourquoi le gouvernement canadien a promulgué l'article 141 de la *Loi sur les Indiens* de 1927.

## Activités économiques

### Concepts de base et contenu

En plus d'aider les élèves à comprendre comment les Autochtones font partie intégrante du système économique canadien, cette unité met l'accent sur le pouvoir d'achat des Autochtones et leur dépendance économique à l'égard de certains services (système de soins de santé, services de consultation, éducation et consommation de certains biens). Les élèves évalueront aussi la politique gouvernementale concernant le développement économique des Premières Nations et du Nord et étudieront la façon dont la technologie touche les communautés autochtones.

### Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- décrire les effets du système économique canadien sur l'ensemble des Autochtones et sur chacun d'eux individuellement;
- déterminer comment le gouvernement s'y prend pour favoriser l'activité économique dans les communautés autochtones;
- discuter du programme d'action positive par rapport aux Autochtones;
- analyser de quelle façon la technologie affecte les Autochtones;
- examiner les effets des lois et des restrictions imposées par la *Loi sur les Indiens* à l'égard du développement économique des réserves;
- examiner les droits de piégeage, de chasse et de pêche existants et la façon dont ces droits sont exercés;
- examiner d'autres formes de développement économique à l'échelle locale et régionale.



## Échanges à l'échelle mondiale

### Concepts de base et contenu

Les échanges entre les Autochtones du Canada et les peuples indigènes des autres pays sont abordés dans cette unité. Les élèves examineront les raisons du soulèvement de l'armée de libération nationale zapatiste dans l'état du Chiapas, au Mexique. Ils évalueront les effets possibles de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) sur les peuples autochtones du Mexique, des États-Unis et du Canada. Ils examineront aussi les causes des Autochtones canadiens étudiées par la Cour internationale de justice, la Grande-Bretagne, les Nations-Unies et le Vatican.

### Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- décrire la *Loi sur les oiseaux migrateurs*;
- expliquer les droits accordés aux Autochtones en vertu du Traité Jay;
- décrire le rôle du Conseil mondial des peuples indigènes;
- expliquer les causes ayant entraîné la formation de l'armée de libération nationale zapatiste dans l'état du Chiapas, au Mexique.

## **Que réserve l'avenir?**

### **Concepts de base et contenu**

Les élèves sont encouragés à prévoir ce que l'avenir réserve aux Autochtones en examinant le rôle qu'ils seront appelés à jouer dans les prochaines années. À partir de ce qu'ils connaissent des droits des Autochtones, des droits constitutionnels et des droits découlant de traités, les élèves tenteront de prévoir ce qu'il adviendra de l'autonomie gouvernementale, des revendications territoriales et du développement économique des Autochtones. Ils chercheront aussi à prévoir comment les valeurs traditionnelles (soins et partage, franchise, gentillesse et respect) seront mises à contribution.

### **Résultats souhaités**

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- déterminer ce qu'il advient des préoccupations actuelles des Autochtones (Quelles seront les valeurs des Autochtones au cours du XXI<sup>e</sup> siècle?);
- comparer les positions respectives du gouvernement fédéral et des Autochtones à l'égard de l'autonomie gouvernementale de ces derniers;
- prévoir le rôle que les anciens seront appelés à jouer dans l'avenir au sein des communautés autochtones.

## **Stéréotypes à l'égard des Autochtones (enrichissement)**

### **Concepts de base et contenu**

Les gens ont de nombreuses idées préconçues sur les Autochtones et les autres peuples, même s'ils n'en sont pas toujours conscients. Cette unité s'attarde non seulement sur les stéréotypes à l'égard des Autochtones, mais aussi sur certains stéréotypes qu'ont les Autochtones à l'endroit des non-Autochtones. Il est important d'examiner l'origine des différents stéréotypes (les Autochtones sont autant perçus comme des héros que comme des parias) et de parler des stéréotypes les plus courants de nos jours.

Les élèves passent aussi en revue des exemples de préjugés d'ordre social et culturel et des exemples de stéréotypes perpétués par les médias. Ils apprennent à contrer les préjugés et à voir les Autochtones de façon plus juste, plus proche de la réalité.

### **Résultats souhaités**

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- avoir une image plus réaliste des Autochtones, différente de celle véhiculée par Hollywood;
- expliquer comment les médias, les différences culturelles, les pressions sociales et les malentendus réciproques entretiennent les préjugés;
- percevoir les Autochtones de façon plus juste, plus proche de la réalité;
- proposer une alternative positive aux stéréotypes et à la discrimination.

## **Femmes autochtones (enrichissement)**

### **Concepts de base et contenu**

Le but visé par cette unité est d'examiner le rôle, les contributions et les droits juridiques des femmes autochtones sous un angle historique et contemporain. L'accent devrait être mis sur la contribution des femmes autochtones à l'épanouissement de leur propre culture et de celle des Euro-Canadiens.

Les élèves examineront les écrits des femmes autochtones (articles de journaux, films, livres et poésie), afin d'avoir une idée de leur créativité, de leurs préoccupations et de leurs opinions. L'unité examine aussi le rôle de la culture européenne dans la position adoptée aujourd'hui par les femmes autochtones.

### **Résultats souhaités**

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- mieux connaître le rôle, les contributions et les droits des femmes autochtones dans les sociétés traditionnelles et contemporaines;
- décrire les changements majeurs se rapportant au rôle, aux droits et aux contributions des femmes autochtones;
- faire état des contributions des femmes autochtones sur le plan culturel, économique et politique.